

• Les professionnels de la Plateforme

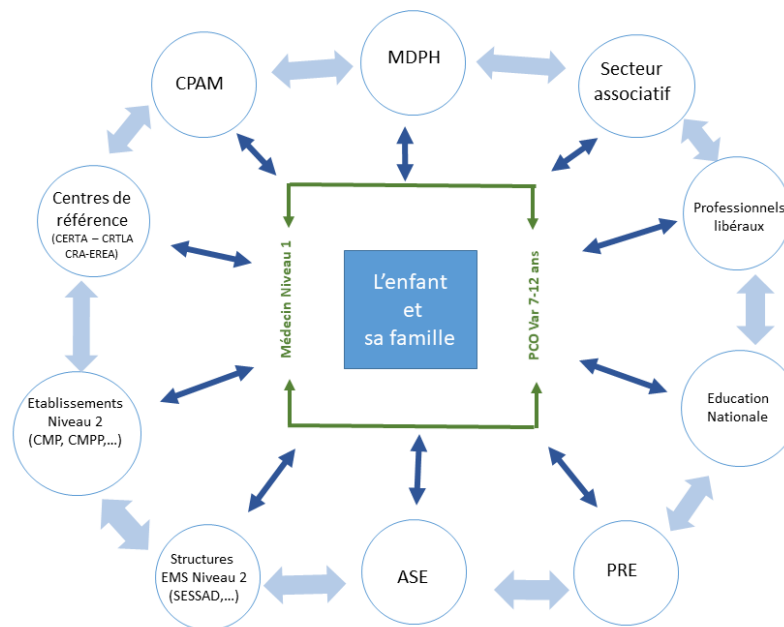
Notre équipe est composée de professionnels dans le domaine des troubles neurodéveloppementaux.

Elle est pilotée par :

- ❖ Un directeur des ESMS
- ❖ Un coordinateur responsable de service
- ❖ Un médecin spécialiste Autisme
- ❖ Un psychologue
- ❖ Un neuropsychologue
- ❖ Une secrétaire

• Nos partenaires (non exhaustif)

- ❖ L'Education Nationale
- ❖ La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- ❖ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- ❖ Les Communes (PRE)
- ❖ Aide Sociale à l'Enfance, AEMO
- ❖ Les centres de référence (CERTA, CRTLA, CRA, EREA)
- ❖ Les secteurs associatifs (Neurodys, Coridys,...)
- ❖ Les professionnels et spécialistes libéraux : médecins, médecins spécialistes, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes
- ❖ Les établissements sanitaires
- ❖ Les établissements et services médicaux-sociaux



Nous contacter

Téléphone : 07.61.38.46.64

Mail : pco-var.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr

La Plateforme de Coordination et d'Orientation Var 7-12 est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

En l'absence de réponse téléphonique du secrétariat :
Veuillez contacter le 04 94 13 55 00

LA PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION DU VAR 7-12 ANS

Repérage des troubles du Neurodéveloppement chez l'enfant



UGECAM PACA-Corse

PCO Var 7-12 ans
235 avenue Pierre et Marie Curie
Valespace
83160 La Valette du Var

GRUPE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CORSE
UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

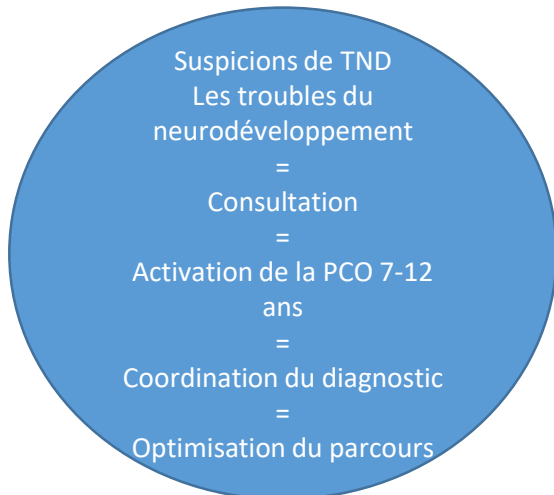
www.ugecam-pacac.fr

Le public accueilli

La Plateforme de Coordination et d'Orientation coordonne le parcours de bilans et interventions précoces des enfants domiciliés sur le territoire Varois, âgés de 7 à 12 ans, présentant des signes d'alerte ou des difficultés évocatrices d'un Trouble du Neurodéveloppement (TND).

Les troubles du neurodéveloppement (TND)

Les TND peuvent se caractériser par une perturbation du développement intellectuel, cognitif, affectif, par des troubles spécifiques des apprentissages scolaires, de l'attention, des acquisitions, de la coordination, des fonctions associées, du langage, des troubles de la communication et des interactions sociales (trouble du spectre de l'autisme)



Nos missions

A destination des enfants, de leurs familles et des professionnels de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lignes sont :

- Informer sur les troubles du neurodéveloppement
- Evaluer les besoins de bilans, d'interventions en concertation avec les représentants légaux de l'enfant et le médecin de niveau 1
- Prescrire les bilans nécessaires pour favoriser l'accès au diagnostic et au parcours de soins à envisager
- Coordonner et orienter l'enfant et sa famille vers les professionnels libéraux durant le parcours de bilans et d'interventions précoces sur la période 1 an 3 mois et 15 jours,
- Orienter l'enfant à la fin du parcours vers les professionnels experts selon ses besoins et son projet de soin
- Informer, conseiller et accompagner les familles dans le parcours de soin et d'orientation de son enfant

L'accueil au sein de la Plateforme

C'est la famille ou les représentants légaux de l'enfant qui contactent directement le guichet unique de la PCO 7-12 pour attribution du livret de repérage. Ce document est obligatoire pour analyser et valider une demande de forfait bilans/interventions. Les explications nécessaires vous seront apportées afin que vous puissiez donner votre accord, libre et éclairé, pour la poursuite de l'accompagnement proposé.

Le parcours forfait Bilans/Interventions précoces

■ Réalisation des bilans :

En fonction de la nature des bilans préconisés et de la situation géographique de l'enfant, la plateforme fait appel à des professionnels de santé libéraux, ou les centre de référence. Une liste de spécialistes conventionnés avec la Plateforme sera communiquée à la famille, lui laissant le libre choix du professionnel de santé libéral qui réalisera la prestation de soin pour l'enfant. Les compte-rendus de bilans appuyés de l'avis médical, peuvent amener à la préconisation d'interventions précoces.

■ Interventions précoces de suivi :

Ce forfait validé pour une année, prévoit la prise en charge des soins prescrits par la PCO pour les enfants. Sans frais ni avance d'honoraire pour les familles, il permet de financer le recours à des professionnels de santé qui ne sont pas conventionnés par l'assurance maladie.

Les professionnels de santé libéraux ayant contractualisé, sont rémunérés directement par la Plateforme sans avance de frais pour les responsables légaux.

■ La sortie du dispositif :

La sortie du dispositif peut intervenir tout au long du parcours, sur demande de l'enfant et de sa famille. Le délai d'accompagnement dans le parcours de forfait Bilans/Interventions est de 1 an, 3 mois et 15 jours maximum, avec la possibilité d'une prolongation ou d'un renouvellement selon le projet de soin de l'enfant.

■ Les Outils et Méthodes proposés :

Les professionnels du dispositif ont une expertise dans le domaine des troubles neurodéveloppementaux et utilisent des bilans et des méthodes de prise en charge validés par la Haute Autorité de Santé.

Ces derniers sont engagés, au travers d'une charte, à vous apporter qualité et sécurité des prestations de soins.